



## ZONE DE DISTRIBUTION : ORGERUS SAINT MARTIN

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité									
<b>2024</b>	<p>L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.</p> <p>Ces résultats sont indépendants de la campagne exploratoire réalisée par l'ARS Île-de-France sur l'année 2024 sur de nouveaux composés, PFAS et métabolites de pesticides, dont les résultats sont accessibles sur le site <a href="http://www.iledefrance.ars.sante.fr">www.iledefrance.ars.sante.fr</a>.</p>	<b>A</b>	<p>A : Eau de bonne qualité</p> <p>B : Eau de qualité convenable</p> <p>C : Eau de qualité insuffisante</p> <p>D : Eau de mauvaise qualité</p>								
<b>Origine et gestion de l'eau</b>		<b>PARAMETRES D'INTERET POUR LA POTABILITE DE L'EAU</b>									
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : F ROSAY F2 EAU BRUTE, F ST LUBIN DE LA HAYE (28), S ROSAY F1 EAU BRUTE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>La zone de distribution ORGERUS SAINT MARTIN comprend les communes suivantes : BEHOUST, ORGERUS, OSMOY, PRUNAY-LE-TEMPLE, RICHEBOURG, SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS, TACOIGNIERES, BAZAINVILLE sauf bourg. Le responsable des installations est : « SYNDICAT DES EAUX REGION D'YVELINES ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SAUR » qui assure l'exploitation du réseau.</p>		<p><b>BACTERIOLOGIE</b></p> <p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p> <p><b>NITRATES</b></p> <p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p> <p><b>PESTICIDES ET METABOLITES PERTINENTS</b></p> <p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p> <p><b>FLUOR</b></p> <p>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</p> <p><b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b></p> <p><b>DURETE</b></p> <p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p> <p>Eau douce = dureté inférieure à 10°F; Eau peu calcaire = dureté entre 11 et 20 °F; Eau dure = dureté entre 21 et 30°F; Eau très dure = dureté supérieure à 30°F.</p>	<p><b>A</b> Très bonne qualité</p> <p>Nombre de prélèvements : 29 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml</p> <p><b>A</b> Bonne qualité</p> <p>Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 39,3 mg/L Valeur maxi : 47 mg/L</p> <p><b>A</b> Bonne qualité</p> <p>Nombre de prélèvements : 9 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 550 Valeur maxi : 0,055 microgramme/L (atrazine déséthyl)</p> <p><b>A</b> Bonne qualité</p> <p>Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 0,183 mg/L Valeur maxi : 0,6 mg/L</p> <p>Eau très dure</p> <p>Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 24,1 °f Valeur maxi : 32,9 °f</p>								
<p><b>Quelques conseils</b></p> <table border="1"> <tr> <td><b>CHLORE</b> </td><td>Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</td></tr> <tr> <td><b>ADOUCISSEUR</b> </td><td>Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</td></tr> <tr> <td><b>TEMPÉRATURE</b> </td><td>Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).</td></tr> <tr> <td><b>SAVEUR-COULEUR:</b> </td><td>Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.</td></tr> </table>				<b>CHLORE</b> 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.	<b>ADOUCISSEUR</b> 	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.	<b>TEMPÉRATURE</b> 	Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).	<b>SAVEUR-COULEUR:</b> 	Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.
<b>CHLORE</b> 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.										
<b>ADOUCISSEUR</b> 	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.										
<b>TEMPÉRATURE</b> 	Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).										
<b>SAVEUR-COULEUR:</b> 	Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.										
<p><b>Pour aller plus loin</b></p> <table border="1"> <tr> <td></td><td>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a></td></tr> </table>					Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>						
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>										

Édité le 29/10/2025

UDI 078000628

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.